

---

## AVIS AUX LECTEURS

L'ambassade du Canada à Rome a cerné, dans le secteur des pêches, des débouchés que pourraient exploiter les exportateurs canadiens de poissons et fruits de mer en 1995. Le présent document vise à fournir aux petits et moyens exportateurs canadiens de poissons et fruits de mer des renseignements généraux sur le marché italien.

Le rapport donne un aperçu des débouchés commerciaux susceptibles de les intéresser et des renseignements sur l'économie italienne et sur les habitudes de consommation des produits de la mer. On y trouve en outre des données sur les importations italiennes, les occasions de promotion et l'accès au marché. Les exportateurs qui s'intéressent au marché italien y trouveront également une liste des principaux importateurs, grossistes, distributeurs et agents courtiers de poissons et fruits de mer, ainsi qu'une liste des Centres de commerce international au Canada et des directions géographiques du commerce au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les rédacteurs du présent rapport ont pris soin de vérifier l'exactitude des données qu'il contient. *Toutefois, on recommande aux exportateurs canadiens de produits de la mer de vérifier toute donnée pertinente auprès de leurs intermédiaires commerciaux en Italie et de respecter rigoureusement les exigences et les règlements établis par les importateurs et par les autorités italiennes.*

Le présent rapport font partie d'une série de « Lignes directrices par pays » préparés par le Secrétariat de la liaison sectorielle (TOSA) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour toute question relative à ce rapport, ou à d'autres lignes directrices, on est prié de s'adresser au Secrétariat de la liaison sectorielle, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) [télé. : (613) 943-1103]. On peut se procurer une version abrégée de ce document, par l'intermédiaire du service *INFOFAX* au (613) 944-4500.

La plus grande partie des renseignements contenus dans le présent rapport provient d'un document semblable préparé par Michael McDermott, de l'ambassade du Canada à Rome, et Clara Baglietto, du consulat général du Canada à Milan.

Gary G. Smith d'*INFI-GAR* a assuré la coordination de la recherche et de la présentation matérielle du rapport, tandis que Martin Foubert du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en a vérifié le contenu.